

**PROCES VERBAL n°1**  
**Commission Consultative des Etudiantes**  
**Jeudi 24 octobre 2019, 17h30**  
**Salle Paros - PMU**

**Présents**

<b>Bureau de la CCE</b>	Dimitri Prod'Hom, RRF et Présidente de la CCE Maëlle Thiry, RRE et Vice-président de la CCE Margaux Nusbaumer, Secrétaire
<b>Déléguées BMed1</b>	Timothée Pasche Guillaume Quatravaux
<b>Déléguées BMed2</b>	Yann Hervigo Sophie Maillard Fanny Amrein
<b>Déléguées BMed3</b>	Charlotte Beauville Marina Rey
<b>Déléguées MMed1</b>	Ana De Palma Alexander Coukos Arnaud Meylan Timothé Vésin
<b>Déléguées MMed2</b>	Alexander Jucht Mathieu Paschoud Henri Perrin
<b>Déléguées MMed3</b>	Alessandro Ischii Cédric Fricker

<b>AEML</b>	Farah Hrasnica
<b>Ecole de Médecine</b>	Sandrine Verest Junod Romano Regazzi
<b>Unité pédagogique</b>	Alpha Djalo

### Ordre du jour :

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de la CCE du 4 juillet 2019
3. Présentations
4. Communications de la Présidente de la CCE
5. Communications de la Vice-présidente de la CCE
6. Communication de la Présidente de l'AEML
7. Communication de l'École de Médecine
8. Dates d'examens volée BMed3
9. Tour de table des déléguées, ordre décroissant
10. Divers

### Modification de l'ordre du jour :

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de la CCE du 4 juillet 2019
3. Présentations
4. Communications de la Présidente de la CCE
5. Communications de la Vice-présidente de la CCE
6. Communication de la Présidente de l'AEML
7. Communication de l'École de Médecine
- 8. Blackface : Réflexions pour la suite**
9. Dates d'examens volée BMed3
10. Tour de table des déléguées, ordre décroissant
11. Divers

## **1. Acceptation de l'ordre du jour et de sa modification**

*La séance commence à 17:33*

L'ordre du jour modifié est accepté.

## **2. Acceptation du PV de la séance du 4 juillet 2019**

Le PV de la dernière séance du 4 juillet 2019 est accepté.

## **3. Présentations**

Présentation des personnes présentes.

## **4. Communications de la Présidente de la CCE - Dimitri Prod'Hom**

- L'ordre du jour a été envoyé un peu tard, Le Président de la CCE s'en excuse. L'idéal pour les prochaines CCE serait qu'il puisse recevoir les demandes pour l'OJ si possible deux semaines voir une semaine et demi avant car cela permet de discuter avec la direction déjà un peu en amont avant la CCE. Il essayera par la suite d'envoyer les OJ une semaine avant les CCE.

## **5. Communications de la Vice-Présidente de la CCE**

- Remerciement à l'école de médecine pour sa lettre de soutien au Rallye. Tout s'est bien passé avec quelques plaintes de nuisances sonores mais le rallye n'est pas en danger pour l'année prochaine.
- Enveloppe budgétaire du rallye : Cette année nous, décision de répartir l'enveloppe budgétaire du rallye entre toutes les associations de manière équitable (sauf ceux qui ont demandé moins).

## 6. Communication de la Présidente de l'AEMML

Aucune communication.

## 7. Communication de l'École de Médecine

- **Bmed1** : Cette année le nombre d'étudiant-e-s en première année est extrêmement important. Ce nombre a dépassé le nombre autorisé dans la salle de cours Amphimax ce qui a mis le service de sécurité de l'unil dans tous ses états. UNIBAT a fait une tentative malheureuse de réaménagement de la salle pour permettre à tous les étudiant-e-s de première année d'avoir une place assise. Malheureusement près de 400 places ont été privées de table. Les étudiant-e-s ont rapidement réagi. Le jour même l'école de médecine a pris acte que ce n'était pas une bonne solution.

Avec la situation d'urgence et de crise, tous les services se sont mobilisés pour mettre en place une solution dans un temps record, notamment avec le nouveau système de rediffusion.

Système de rediffusion : solution de streaming sécurisée, rapide et en direct.

L'école de médecine en fera le bilan à la fin du semestre (voir qui l'utilise, est ce que cela a changé l'attitude des étudiants etc.). Souhait de le déployer peut-être dans le futur sur l'ensemble de l'année ou à d'autres volées mais il faut être conscient que cette mesure répond actuellement à l'urgence et demande de nombreuses ressources à disposition (deux personnes en régies par jour). Ce système s'arrête à la fin du semestre. En effet, à partir du deuxième semestre il y aura assez de place dans l'Amphimax car les redoublant-e-s ne seront plus là (au semestre de printemps il y aura environ 150 à 200 étudiant-e-s en moins). Actuellement l'école de médecine réfléchit à une solution plus durable sur laquelle elle va travailler avec les services concernés. Le streaming est la première étape et nous savons que certains étudiant-e-s souhaiteraient la mise en place de podcasts mais il faudrait le

consentement des enseignements notamment, il y a encore beaucoup de choses à examiner. Encore une fois, à la fin du semestre ce système de rediffusion va s'arrêter.

Le désavantage de ce système est que si l'étudiant-e n'est pas là il-elle ne peut pas poser les questions aux professeurs mais c'est un avantage s'il-elle habite loin de l'université.

- Romano Reggazi : Nous ne savons qu'à la dernière minute combien d'étudiant-e-s arrivent en première année, c'est pourquoi le problème n'a pas pu être anticipé. Nous avons reçu une petite alerte en février dernier de Swissuniversité annonçant une hausse assez importante. Il faut savoir que nous sommes les derniers parmi les facultés de médecine en Suisse qui n'ont pas de modalité de sélection d'acceptation en première et deuxième année. En Suisse allemande il y a un numerus clausus et à Neuchâtel et à Genève il y a un concours entre la première et la deuxième année. A Lausanne, nous n'avons pas de test d'aptitude ni de concours qui régule le nombre d'étudiant-e-s. Actuellement certain-e-s étudiant-e-s de suisse allemande viennent faire leurs études de médecine à Lausanne car la Faculté de médecine de Lausanne a un accès plus ouvert. Il faut savoir que ce système ne va probablement pas durer. Les autorités politiques veulent mettre en place (comme à Genève et Neuchâtel) un concours qui régule le nombre d'étudiant-e-s qui passent de la première année à la deuxième année. C'est probablement un effet délétère du nombre d'inscription.

### **Questions des déléguées :**

Est-ce que ce système de streaming en Bmed1 a déjà commencé? Quelle forme prend-il ?

- Il s'agit d'un système de streaming accessible depuis moodle qui ne peut être visionné qu'en live (pas de podcast). Ce système en discussion depuis un moment a mis du temps à se mettre en

place car beaucoup d'enseignants avaient peur qu'il y ait davantage de recours par ce biais. C'est de la retransmission uniquement en direct et aucun enregistrement ne peut être utilisé dans le cadre de recours. Des juristes ont établi des guidelines : ces diffusions ne doivent pas être enregistrées ni diffusées.

Est-ce qu'il y a un souhait de passer vers un système de podcast?

- Il s'agit peut-être d'un premier pas mais il y a du travail à faire auprès des enseignant-e-s car ils-elles sont assez réticent-e-s. Mais l'idée est de faire une évaluation de ce streaming (utilisé, utilité etc.) pour voir ce que l'on peut faire par la suite. Cela demande beaucoup de ressources (des personnes en régie tout le temps). C'est un gros investissement, il faut s'abord savoir si cela en vaut la peine et s'il faut le faire évoluer !

Est-ce envisageable de garder uniquement ce système sur moodle sans la diffusion dans une salle à côté dans le futur?

- Oui. Au départ le problème était qu'il n'y avait pas de salle à côté de libre. C'est pour cela que la salle est relativement petite en ce moment.

Concernant le concours mis en place prochainement, quelle forme prendra-t-il?

- Il s'agira d'un passage sur la base d'un concours avec un nombre précis de place en deuxième année (environ 200). Cela va se faire sur le modèle genevois/neuchâtelois. On définit un nombre de place en deuxième année mais tout le monde pourra toujours aller en première année. L'idée de ce concours est d'atténuer l'effet pénalisant des doubles échecs. Vous pourrez réussir les examens mais ne pas passer en deuxième année. Il s'agirait de revaloriser les crédits pour un passage vers une autre formation.

Ce système de concours à la fin de la première année fait penser au système français qui est bien connu pour son caractère extrêmement stressant pour les étudiant-e-s (impact sur la santé mentale notamment). Pourquoi aller dans cette direction ?

- Malheureusement cela permet de mieux réguler. Mais ce n'est pas l'école de médecine qui décide, il y a des instances politiques. Beaucoup d'implications politiques. On a dû faire un règlement d'étude mais maintenant c'est au niveau juridique que les autorités regardent ce qui est faisable. On ne peut plus être les seuls en suisse qui subsistent dans ce système et les solutions il n'y en a pas tant...

Quand est-ce que cette réforme entrerait en œuvre ?

- Au plus tôt en 2021. Cela dépend si cela nécessite un changement de lois. Dans ce cas cela peut prendre beaucoup du temps.

Peut-on imaginer étendre le système de streaming à la volée Bmed2 par exemple ?

- Non car à partir de la deuxième année il n'y a pas vraiment d'échec. Il n'y aura pas de surnombre d'étudiant-e-s. La limite est plutôt imposée par l'accès à la clinique/aux patient-e-s.

Y-a-t-il une volonté politique d'augmenter l'accès ?

- Depuis 10 ans on augmente massivement chaque année le nombre d'étudiant-e-s en médecine. On était à 220 diplômé-e-s et on est à 245 diplômés par année aujourd'hui, ce qui représente la capacité maximum pour les cours bloc, stages, infrastructures, accès à la clinique etc.
- **Mmed2** : Dès cette année tous les examens de MMed2 se feront sur tablettes informatiques (dans le cadre du Computer Based Assessment). Vous allez recevoir un mail qui vous rappelle

l'échéance au 31 octobre pour un test. A partir de 2021 toutes les universités suisses feront leurs examens fédéraux sur tablettes informatiques. Puis déploiement sur les autres années de médecine ensuite. Cette mise en place représente beaucoup de travail car il faut sécuriser le matériel et cela mobilise beaucoup de gens.

## 8. Blackface : Réflexions pour la suite

Rappel des évènements : 3 étudiant-e-s de la volée MMed2 s'étaient grimé-e-s en noir pour une descente déguisée dans un auditoire.

- Suite à cela, **l'Aeml s'est engagée dans ces status** à ne pas laisser passer un acte jugé discriminant tel que celui-ci :

### **Art. 12 : Responsabilité et engagement**

2 L'AEML impute et proscrit tout acte à connotation raciste, antisémite, homophobe, sexiste ou tout autre comportement portant atteinte à la dignité humaine et l'intégrité physique.

3 Le non-respect de l'alinéa 2 au sein de la vie estudiantine fera d'office l'objet d'une notification auprès de la direction de l'Ecole de Médecine de la part du Comité l'AEML, dans les 10 jours suite à la notification par la ou les étudiantes lésées.

- De plus il y a eu une demande de créer **groupe de travail** avec plusieurs étudiant-e-s et le professeur Bodenmann (professeur qui travaille sur les disparités dans les soins). Ce groupe de travail vise à créer un nouveau cours assez interactif sur les discriminations et les mécanismes qui nous mènent à avoir des comportements discriminants afin de mieux les comprendre et ainsi de mieux les contrer par la suite. Beaucoup d'idées pour le projet notamment d'amener des patients. Prise de contact avec un Professeur de Boston (Harvard) spécialiste sur ces questions de discrimination, Alexander Green, qui a donné des pistes sur la possibilité de créer ce cours. Le professeur Bodenmann est très

impliqué et va regarder avec l'École de Médecine pour concrétiser tout cela.

L'un des délégués de la volée MMed3 fait le constat que l'apprentissage des humanités n'est pas optimal actuellement dans notre formation. Ce qui se fait en première année avec le module B1.5 n'a pas assez de continuité les années suivantes. Peut-être faudrait-il repenser l'apprentissage des humanités en médecine de façon longitudinale. De plus, tous ces évènements ont été produits par des étudiant-e-s à plusieurs reprises. Il faudrait faire plus attention à cela, sensibiliser davantage les étudiant-e-s lorsqu'il y a des évènements festifs. Les réflexions continuent. L'Aeml peut encore faire des progrès. Peut-être que le rappeler chaque année serait bien.

Réponse de la présidente de la CCE: Par rapport aux fêtes un mail a été envoyé pour sensibiliser les étudiant-e-s de 3<sup>ème</sup> année à faire attention avec leurs déguisements pour l'ADN.

Les médias raffolent de scandale. Attention à ce qu'on fait sur les réseaux sociaux. Attention pour les places dans l'auditoire le scandale n'était pas nécessaire. Il faudrait sensibiliser sur le fait qu'il y a mieux à faire que contacter au 20min.

Réponse de la présidente de l'AEMML : Nilavan et Farah sont allés le jour même dans la volée de Bmed1 pour expliquer que le problème était bien remonté à l'École de Médecine et que lors d'incidents comme celui-ci il fallait en parler d'abord aux délégué-e-s ou au comité de l'AEMML qui est là pour les représenter plutôt que de le faire remonter via les réseaux sociaux.

Délégué de MMed3: Réflexion par rapport aux médias. Pense que la sensibilisation en première c'est bien mais que nous sommes dans une ère numérique qui passe par les réseaux. Selon lui les réseaux sociaux ont des avantages notamment ceux de donner la voix à des gens qui n'ont pas de voix

et il faudrait apprendre à travailler avec et les utiliser à notre avantage.

Regazzi : La question c'est : quel est le premier réflexe, le but n'étant pas de condamner les réseaux sociaux.

Déléguée Bmed3: Proposition aux Bmed1 : peut-être envoyer des photos des délégué-e-s de Bmed1 par mail afin que les étudiant-e-s de la volée puissent les reconnaître plus facilement.

## **9. Dates d'examens volée BMed3**

- Dates d'examen Bmed3 très proches entre les modules 1, 2 et 3. Les étudiant-e-s sont inquiets-ètes. La volée de Bmed3 a voté un changement dans les dates d'examens mais malheureusement, elle a appris par la suite qu'une étudiante Erasmus avait déjà pris ses billets d'avion après les examens. N'effectuant que deux des 4 examens, le changement de date a déplacé l'un de ses 2 examens après son départ fixé il y a longtemps. De plus, elle n'avait pas reçu le mail de proposition de changement de date (envoyé en amont du vote) car elle n'était pas sur la liste de diffusion de mails de la volée. La question est : est-ce qu'on garde ce vote ?  
→ Réponse de l'école de médecine : Les dates sont annoncées avant donc c'est très compliqué de changer maintenant. La seule chose qu'on peut faire c'est voir pour l'année prochaine. Tout le monde va être dans la même situation et cela va se répercuter sur les résultats. Légalement on ne peut pas déplacer ces dates.

Présidente de l'AEMML : Peut-on montrer le document des dates de tous les examens de médecine à la volée pour leur montrer qu'il est difficile de changer? Oui !

Quel était le but de déplacer le module 3.7 au premier semestre ?

- Pour libérer de la place au deuxième semestre qui est chargé surtout.

Cette année il y aura des crocs dans le 3.7, c'est juste ?

- Oui, l'école de médecine cherche la diversification des formes d'examens. On veut voir comment les étudiant-e-s raisonnent. Il reste les crocs dans le 1.5 de rattrapage mais pas dans le 1.5.

## 10. Tour de table des déléguées, ordre décroissant

- **Mmed3 :**

Répétitoire Mmed3 gardé ?: Volonté de changer le format. Idée de changer le format et d'avoir plutôt des enseignant-e-s qui sont à disposition un moment donné et pas une série de cours. Ce cours ne sera pas renouvelé dans sa forme actuelle. Le professeur Weber a sollicité les enseignant-e-s pour revoir les choses. Idée de questions sous forme de vignettes cliniques. Les étudiant-e-s vont travailler en petits groupes. Donc le répétitoire sera maintenue mais sous une forme différente et amélioré car beaucoup trop peu fréquenté.

Stage chez le-la généraliste et dédommagement :Le voir plutôt à la hausse serait-t-il possible? (En 6ème année la plupart des hôpitaux rémunèrent jusqu'à 1400 chf et le stage chez le-la généraliste ne rémunère que 500 chf alors que la charge de travail est bien supérieure).

→ Réponse de l'Ecole de Médecine: Pas trop de leur ressort, le responsable des stages veut mettre ça à l'ordre du jour. Cela va prendre du temps.

- **Mmed2 :**

Stages: Idée de mettre une liste des différents stages de chaque

étudiant-e qui permettrait de s'arranger pour les appartements, le covoiturage etc. Cependant c'est un travail énorme de faire une liste avec chaque étudiant-e et leur organisation par lieux, dates etc. D'un point de vue légal, est-ce possible ?

→ Réponse de l'École de Médecine : On ne pense pas. Prenez contact avec la responsable des stages. Par lieux et par stage on peut fournir la liste des étudiants normalement. A voir comment cela peut être exploitable.

Réponse d'un étudiant de MMed3 : Les années précédents il y avait un documents Excel que toute la volée pouvait remplir et seules les personnes volontaires mettaient leur lieux et dates de stage et un moyen de les contacter. Mais moins de 50 participants.

Annonces politiques dans les auditorios : Ce n'est pas la première fois qu'un-e intervenant-e ou un prof fait une annonce politique (don d'organes, congé parental, climat etc). Il y a eu plusieurs remarques de la volée notamment des remarques disant que l'auditoire n'est pas un lieu pour cela. Quelle est la position de l'École de Médecine ?

→ Réponse de l'école de médecine : Il ne devrait y avoir que des annonces en lien avec la médecine ou les associations de médecine. L'École de Médecine n'est pas informée de ces annonces. Si cela se reproduit il faudrait le leur signaler directement. Peut-être faudrait-il mieux prévenir les enseignant-e-s ou faire une demande lorsque l'on souhaite faire une annonce. Les annonces avec récolte de signatures sont des actions qui ne sont pas encouragées par la Faculté et accomplies à l'insu de l'école de médecine. A voir s'il y a un règlement sur cela. Le plus logique est de demander la permission à l'École de Médecine. Dans l'état actuel des choses, tout ce qui est à but commercial est proscrit. Sur des questions de débats d'idées c'est plus compliqué. Il est difficile de créer une directive.

Statistique du final: A la prochaine CCE peut être que le responsable de l'examen fédéral pourrait venir en parler.

- **Mmed1**

Dédommagement cours blocs : Pourrait-il y avoir un financement pour le logement?

→ Réponse de l'école de médecine : Certains sites particuliers oui. Il est directement mentionné qu'ils proposent une chambre sur le document. Les étudiant-e-s sont donc informé-e-s sur les lieux qui mettent à disposition un logement. Les sites qui offrent un logement sont notamment la Vallée de Joux, la Chaux de fond, Sion, Sierre... La Faculté paye les logements pour ces différents lieux.

Déplacement de cours: Suggestion d'un étudiant de déplacer les 2h de cours du dernier vendredi de décembre.

→ Réponse de l'école de médecine : Il faut écrire à calendrier med.

Retour sur les HCT : (remplace les ELM de 3<sup>ème</sup> année). Retours de la volée très moyens. Moins de contact avec le patient, les étudiants appréciaient davantage les ELM que les HCT.

→ Réponse de l'école de médecine : Si vous le communiquez avant la CCE c'est mieux pour vous répondre. Il faudrait directement s'adresser à Sylvie Félix. Peut-être faire davantage de retours sur les HCT pour voir ce qui est positif et négatif.

- **Bmed3**

Sur la lancée de la discussion concernant les lieux des cours blocs M1, une déléguée souhaite que la définition d'une « longue distance » soit mieux définie. Elle mentionne les trajets que certain-e-s étudiant-e-s ont à effectuer entre leur lieu d'habitation et leur lieu d'ELM ou d'Enseignement au Cabinet du Practicien.

→ Le Professeur Regazzi répond qu'en vue du nombre d'étudiant-e-s il

n'est pas possible de trouver des places d'ELM en fonction des désirs de chacun. Il ajoute qu'il s'agit de déplacements ponctuels et que les frais de transport peuvent être remboursés (à la hauteur de 185 chf).

- **Bmed2 :**

Demande d'ajouter des tables au niveau du couloir, à l'extérieur de l'Auditoire Delay: Pour des questions de sécurité il n'y a pas la possibilité de mettre plus de tables aux auditorios de Bmed2.

- **Bmed1**

Suite à une question, rappel aux délégué-e-s de Bmed1 que leur travail est de transmettre plus haut les problèmes. Ce n'est pas à eux de faire les exercices de physique pour la volée notamment.

## 11. Divers

- Projet vaccination ROR: Alessandro Ishii explique son projet de vaccination ROR.
- Mday : Est-ce qu'il y a une volonté de la part de l'école de médecine de rendre obligatoire la participation au Mday ?

→ Réponse de l'Ecole de Médecine : C'est compliqué au niveau logistique. Le Mday a avancé de son côté sans l'Ecole de Médecine. Il faudrait le réformer. Pour le moment il se fait en parallèle. Dans le futur on pourrait peut-être essayer d'intégrer davantage l'Ecole de Médecine et également l'Aeml.

La séance se termine à 19:13

Dimitri Prod'Hom, RRF  
Présidente de la CCE

Margaux Nusbaumer  
Secrétaire